

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Résultats du concours du 1er mai 2019 – Programme de Développement de carrière

Le 14 juin 2019, Fredericton – Le Conseil des arts du N.-B. (**artsnb**) annonce aujourd'hui les résultats du concours du 1er mai 2019 dans le cadre du programme de Développement de carrière. Huit (8) bourses ont été octroyées, représentant un montant total de **17 000 \$**. La distribution des fonds est comme suit:

Arts sur invitation

Christopher Buckley	Saint John	Musique classique	2 000 \$
Darren Emenau	Saint John	Métier d'arts	2 000 \$
Anna Torma	Baie Verte	Métier d'arts	2 000 \$

Artiste en résidence

Julie Caissie	Moncton	Arts visuels	5 500 \$
---------------	---------	--------------	----------

Développement professionnel

Caroline Coon	Fredericton	Théâtre	2 500 \$
Allan Saulis	Première nation de Tobique	Arts médiatiques	1 000 \$
Shoshanna Wingate	Sackville	Arts littéraires	1 000 \$

Professionalisation et promotion

Vicky Lentz	Saint Jacques	Arts visuels	1 000 \$
-------------	---------------	--------------	----------

<u>Demandes déposées</u>	<u>Bourses octroyées</u>	<u>Taux de succès</u>
33	18	24,2%

Le programme de Développement de carrière fournit un soutien financier aux artistes professionnels souhaitant améliorer leur pratique par le biais de voyages, d'études ou de promotion. Ce programme flexible comporte **quatre** composantes distinctes :

1. **Arts sur invitation** couvre les dépenses de voyage et d'hébergement et permet aux artistes de présenter leurs œuvres dans des événements artistiques bien établis.
2. **Artiste en résidence** permet aux artistes de participer à des projets de résidence d'une durée de trois mois ou moins.
3. **Développement professionnel** offre des bourses permettant de poursuivre des études ou mentorats à court ou long terme.
4. **Professionalisation et promotion** permet aux artistes de s'avérer de services professionnels pour améliorer leur visibilité et la diffusion de leurs œuvres.

Contact pour les médias : Sarah Beth Parker, Agente de programmes, prog@artsnb.ca, 506-440-0037

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick est un organisme autonome de financement des arts qui a pour mandat de faciliter et de promouvoir la création artistique et de gérer les programmes de financement à l'intention des artistes professionnels de la province. La plupart de ces programmes sont financés à partir du Fonds en fiducie pour l'avancement des arts et du ministère du Tourisme, du patrimoine et de la culture.